

Le financement des études, un dilemme familial

Le parcours des jeunes dans l'enseignement supérieur est une charge de plus en plus lourde pour les foyers

Avec un fils en classe de 1^{re}, Magalie n'y est pas encore complètement, mais elle se fait déjà du mouron. « *Ce que j'entends autour de moi me fait peur* », avoue la mère de famille (dont le prénom a été modifié) installée à Colombes, dans les Hauts-de-Seine. Elle cite le cas de cette amie obligée de financer à sa fille une école vétérinaire privée en Belgique, faute d'avoir été prise en France, ou cette autre qui paie 15 000 euros l'année pour une école d'ingénieurs et a dû faire appel à la générosité de ses beaux-parents.

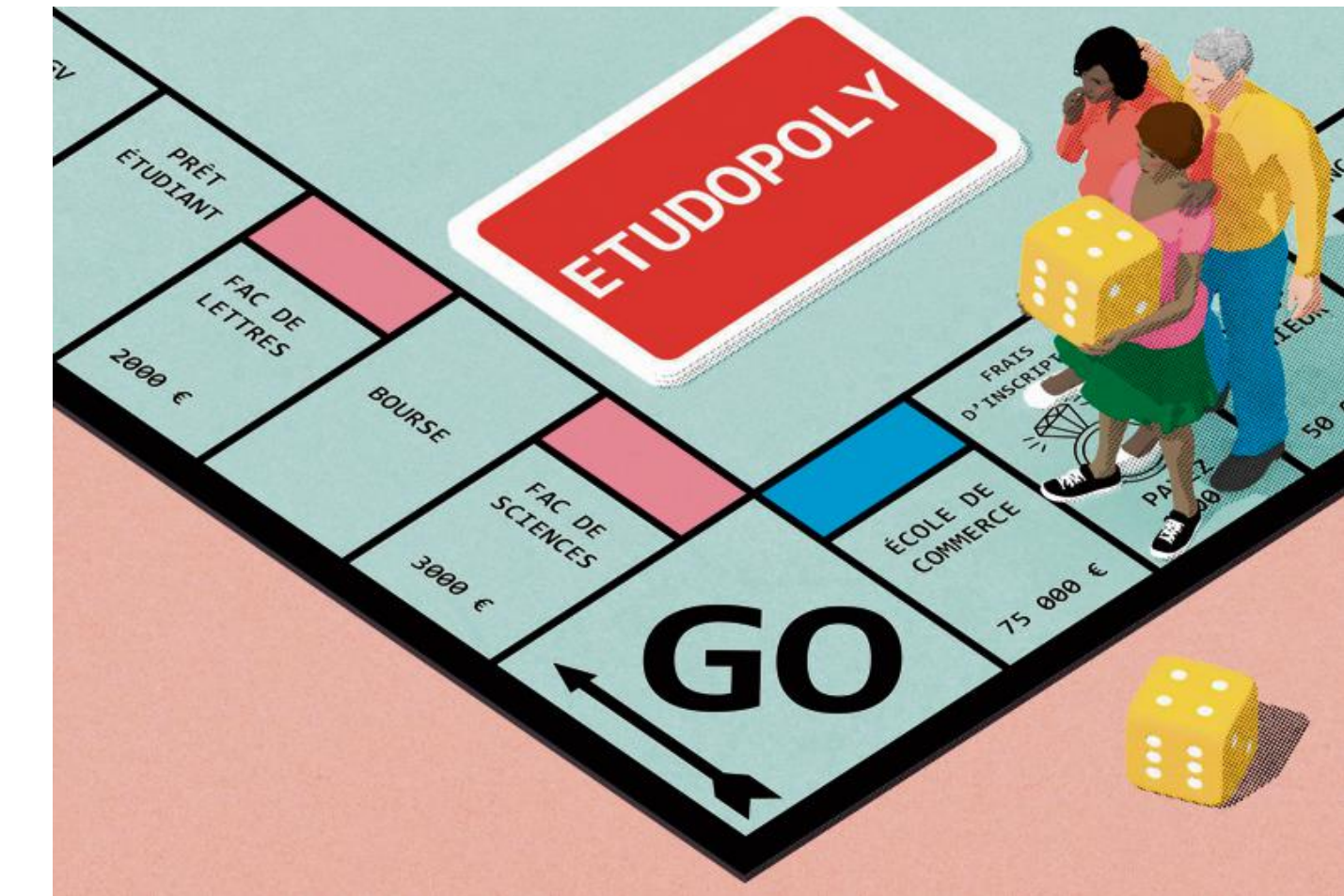
Adrien, le fils de Magalie, est en filière sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) et souhaite plutôt s'orienter vers des études courtes, mais s'il n'est pas pris dans le public, ce sera « *très compliqué financièrement* », souligne-t-elle. Cette éducatrice sportive de 46 ans gagne 3 000 euros par mois, a environ 12 000 euros d'économies, et pourrait aussi utiliser l'argent d'un compte épargne ouvert par le grand-père d'Adrien à sa naissance. Avec son ex-compagnon, ils sont sur la même longueur d'onde : pas question de faire un emprunt étudiant. « *On ne veut pas qu'il commence dans la vie avec cette charge sur les épaules*, dit-elle. *S'il doit aller dans une école privée, on pourra lui payer une année, pas beaucoup plus.* »

À l'heure de l'ouverture de Parcoursup, la question des cursus à sélectionner n'est pas la seule à se poser pour les familles, encore faut-il pouvoir financer ses ambitions – chaque formation précise sur la plateforme son prix et les possibilités d'aides. Selon la dernière enquête de l'Observatoire de la vie étudiante, publiée en 2024, les dépenses mensuelles moyennes des étudiants s'élèvent à 781 euros avec, comme premier poste de dépense, le logement, puis les transports, la restauration universitaire, les frais de santé. Les ressources moyennes, estimées à 1 129 euros par mois, proviennent de l'aide de la famille (à 41 %), des revenus d'activité (27 %) et des aides publiques (25 %).

Crise du logement

La comparaison avec les études précédentes montre que ces trois principales sources de financement sont stables à travers le temps, les prêts étudiants restant marginaux (2 % des ressources). On note toutefois une hausse de la part assumée par les familles (elle était de 37,9 % dans l'enquête 2018). Pour les étudiants concernés par cette aide familiale, le montant a lui aussi augmenté, passant de 486 euros à 640 euros par mois. « *C'est une caractéristique du système français, qui fonctionne selon un modèle familialiste. Les étudiants sont considérés comme de grands enfants. On attend de la famille qu'elle apporte des aides très importantes, y compris non financières (nourriture, cohabitation, etc.)* », souligne Elise Tenret, maîtresse de conférences à l'université Paris-Dauphine et chargée de mission à l'Observatoire de la vie étudiante de 2015 à 2021. Un fardeau de plus en plus lourd à porter pour les familles, notamment « *avec le développement de l'enseignement supérieur privé* », complète la chercheuse. En 2024, plus d'un quart des étudiants poursuivaient leurs études supérieures dans un établissement privé.

Mère de deux grands enfants, Mélanie, qui a quitté la Seine-et-Marne depuis deux ans pour s'installer à Angers, ne s'attendait pas à se retrouver dans une situation financière aussi tendue après leur bac. Le foyer peut en effet compter sur deux salaires de la fonction publique. Mais son fils aîné, Benjamin, 25 ans, qui



FRED PÉAULT

« **La situation empire, car les aides de l'Etat n'évoluent pas tandis que le pouvoir d'achat des familles diminue** »

TOM CHEVALIER
chercheur au CNRS

était en licence d'économie à l'université Gustave-Eiffel, à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), n'a pas obtenu les masters en finance qu'il avait demandés. « *Après sa L3, il s'est retrouvé le bec dans l'eau, il a donc bien fallu qu'on se tourne vers le privé* », explique-t-elle. Avec le soutien de sa propre mère, elle lui finance une prépa privée (8 000 euros l'année) aux concours d'entrée des écoles de commerce. Une fois le concours réussi, la famille a choisi de contracter un prêt étudiant (au nom de Benjamin) de 50 000 euros. « *Pour couvrir les frais d'inscription et pour financer ses dépenses courantes pendant ses deux semestres en mobilité, dont l'un aux États-Unis* », détaille Mélanie.

Problème : en juillet, il faudra commencer à rembourser ce prêt (750 euros par mois). Or, pour l'instant, son fils n'a pas trouvé de travail. Il fait ses recherches à Paris, où il est hébergé chez sa grand-mère. La mère de famille souligne que, dans le public aussi, soutenir un enfant étudiant a un coût non négligeable. Elle donne 1 000 euros par mois à sa fille,

agée de 20 ans, étudiante en sciences sociales à l'université Paris Cité, qui fait une année d'études au Canada. Sans la mettre en danger, ces charges financières se sont toutefois répercutées sur l'organisation familiale : Mélanie a décidé de travailler de nouveau à temps plein, le couple ne peut plus épargner pour le moment et « *il est clair que ce serait très difficile si l'on devait faire la même chose pour notre fille plus jeune* ».

« *Certes, la France offre un enseignement supérieur public avec des frais de scolarité très bas, mais il ne faut pas oublier l'autre partie de l'histoire : le financement de la vie quotidienne* », rappelle Tom Chevalier, chargé de recherche en sciences politiques au CNRS et coauteur du livre *Les Politiques de jeunesse* (PUF, 2025). « *On n'observe pas de changement systémique dans les modes de financement des étudiants* [la famille reste le premier soutien], *mais la situation empire dans la mesure où les aides de l'Etat n'évoluent pas, tandis que le pouvoir d'achat des familles diminue*. » La crise est particulièrement aiguë s'agissant du logement. « *Il y a dix ans,*

les étudiants galéraient à trouver un logement, mais ils y arrivaient. Aujourd'hui, certains doivent abandonner leurs études », observe le chercheur.

Cette problématique du logement, c'est ce qui a guidé les choix de vie de Karen, bibliothécaire, et de son mari, qui travaille dans la musique. Parents de trois garçons de 21, 18 et 11 ans, installés dans l'Essonne, ils vivent avec un budget de 4 500 euros par mois. « *Notre situation financière a fait qu'on n'a pas pu anticiper le coût des études supérieures des enfants. Il n'y avait pas de possibilité d'épargne suffisante. En revanche, on est restés vivre en région parisienne, près d'une gare. On ne s'est pas ruralisés, justement pour ne pas les bloquer dans leurs projets d'études* », explique la mère de famille.

Prévoir le coût des concours

Son fils aîné, qui a arrêté le lycée en terminale pour travailler, vit toujours chez eux. Le deuxième est en première année de prépa scientifique, dans le public. « *Les profs nous ont déjà dit de prévoir le coût pour passer les concours des écoles d'ingénieurs : il faudra compter entre*

En 2024, les ressources des étudiants provenaient à 41 % de l'aide de la famille

1 000 et 2 000 euros », explique-t-elle. « *On est dans un entre-deux : pas assez pauvres pour avoir droit à des bourses, pas assez riches pour leur permettre de partir étudier ailleurs, poursuit Karen, qui se veut confiante. On arrivera toujours à se débrouiller : avec l'aide de la famille, un prêt étudiant si besoin, on essaie de le rassurer pour qu'il se sente libre de choisir ce qui l'intéresse après la prépa.* »

« *Dès que l'accès aux études supérieures dépend des familles, il reproduit les inégalités sociales, puisque toutes n'ont pas les mêmes capacités d'aide* », rappelle Tom Chevalier. Il y a ceux qui n'ont pas les moyens de poursuivre après le bac, ceux qui doivent restreindre leurs choix, ceux qui poursuivent leurs études mais au prix d'un travail salarié épuisant. L'essor de l'apprentissage, qui a représenté une source de financement importante pour les plus modestes depuis 2019, pourrait connaître un coup d'arrêt avec l'annonce de la baisse des aides publiques au dispositif.

Spécialiste des enjeux de la jeunesse et de la protection sociale en Europe, le chercheur rappelle que d'autres modèles de financement existent : « *En France, la logique familialiste s'accompagne d'une politique redistributive à travers les bourses données à ceux qui en ont le plus besoin. Sauf que les niveaux de ces aides sont très bas. Dans les pays nordiques, où on vise l'indépendance des jeunes, les étudiants touchent un montant d'aides d'environ 1 000 euros par mois, indépendamment des revenus des familles.* » Une perspective trop coûteuse pour le budget français ? « *L'Etat français dépense beaucoup à travers tous les dispositifs "familialisés" : les aides fiscales pour les familles, les allocations de logement, etc. Ce sont tous ces éléments qu'il faudrait prendre en compte pour calculer ce que coûterait une aide directe aux étudiants* », rappelle Tom Chevalier. Un projet qui implique une petite révolution dans la façon dont la société considère les étudiants. ■

CHARLOTTE BOZONNET

« Le taux de recours au prêt par les étudiants reste marginal et stable en France »

CLÉMENT BELLANGER est doctorant au Centre de sociologie des organisations (Sciences Po-CNRS). Il travaille depuis plusieurs années sur le financement familial des études supérieures. Sa thèse en cours, « *Un crédit sans intérêt ? Une sociologie du prêt étudiant en France* », tente de comprendre les raisons du faible recours au prêt étudiant en France.

On observe depuis quinze ans un essor de l'enseignement supérieur privé, donc des études plus chères. Le recours au prêt étudiant augmente-t-il ?

Non et c'est en effet plutôt surprenant, étant donné la privatisation de l'enseignement supérieur, la hausse de la précarité étudiante et l'existence de taux d'intérêt bas. Le taux de recours au prêt pour financer ses études supérieures reste à la fois marginal et stable. Selon les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante, menées tous les trois ans entre 2013 et 2023, ce chiffre oscille entre 4 % et 6 %. Il est un peu sous-estimé dans la mesure où un certain nombre d'écoles privées ne sont pas prises en compte dans les enquêtes de l'Observatoire, mais cela ne change pas son caractère marginal. L'objectif de mes travaux est de comprendre pourquoi ce mode de financement ne s'est jamais diffusé en France.

Qu'est-ce que vos trois premières années de recherche vous ont appris ?

Elles m'ont déjà permis d'écarter les explications le plus souvent avancées. La première serait que les familles ne connaissent pas ce dispositif. C'est faux. Mes entretiens le montrent : les familles le connaissent mais elles refusent d'y avoir recours. Il y a une sorte de

« prime morale » à financer soi-même les études de ses enfants. Certains jeunes préfèrent cumuler plusieurs emplois que de contracter un prêt. Un autre argument serait culturel et institutionnel. Là aussi c'est faux : l'Etat français essaie de construire un système de prêts qui soit complémentaire de celui des bourses depuis très longtemps. Les archives des ministères en attestent : des projets de prêts étudiants ont été préparés tout au long du XX^e siècle, que ce soit sous la forme de « présalaire » comme au lendemain de la première guerre mondiale, de prêts sociaux étudiants dans les années 1970 et 1980 ou encore de prêts garantis par l'Etat dans les années 1990. Mais tous ont échoué.

Le troisième argument serait lié au niveau peu élevé des frais de scolarité en France. Il y a en effet une relation de causalité entre la hausse des frais d'inscription dans un pays et le développement des prêts étudiants. Mais le prêt étudiant s'est aussi développé dans des situations où les frais ne sont pas si élevés que ça. D'autre part, il y a, dans le supérieur en France, une hétérogénéité des frais de scolarité, qui peuvent être très élevés dans certaines écoles et filières.

Quelles conséquences ces éléments ont-ils sur le mode de financement des études supérieures ?

A chaque échec de promotion du prêt étudiant, le système des bourses s'est parallèlement renforcé. Aujourd'hui, le prêt est associé dans les esprits à une hausse des frais de scolarité et fait l'objet d'une méfiance accrue depuis les années 1980. Le mode principal de financement des études est le don, que ce soit à travers la famille ou les bourses.

La France n'est pas la seule dans ce cas : en Europe, l'Espagne et l'Italie connaissent aussi un recours très faible au prêt étudiant. Cela a à voir avec les différents modèles d'Etat-providence, à la façon dont l'aide sociale s'est mise en place. En France, on parle de « *politiques familialistes* » : les aides sont pensées majoritairement à l'échelle de la famille, ce qui rend les étudiants très dépendants de leur famille pour financer leurs études. D'autres pays, comme la Suède, la Norvège ou la Finlande, ont choisi de donner des moyens directement aux jeunes, ce qui permet une forte autonomie. Prenez la Suède : l'Etat a mis en place un système de prêts complémentaires des bourses dès les années 1960. Aujourd'hui, 80 % des étudiants y ont recours. Des variations culturelles qui demandent encore à être pleinement expliquées.

En quoi vous paraît-il important de travailler sur ce sujet du prêt étudiant ?

Les sociologues ont largement mobilisé la notion de capital culturel pour analyser les inégalités et les mécanismes de reproduction sociale à l'école. Cette recherche vise à éclairer le rôle du capital économique dans les trajectoires étudiantes. Mais l'enjeu ne se limite pas aux inégalités scolaires. Le financement des études soulève des questions sur l'organisation de nos sociétés. Comment prend-on en charge collectivement la dépendance de groupes d'individus dont l'activité ne garantit pas les moyens de subsistance ? Pourquoi les transferts parentaux sont-ils si centraux ? Pourquoi nous paraissent-ils si légitimes, et pourquoi s'imposent-ils quasi exclusivement sous la forme du don ? ■

PROPOS RECUEILLIS PAR C. B.